

POLITIQUE CO₂ ET ENGAGEMENT CLIMAT

LEXAR TECHNICS SA · Engagement public CO₂-Performance Ladder Niveau 3

Version publique 1.0 · Publication 06/05/2026 · Mise à jour annuelle après chaque Bilan Carbone

1. Notre engagement

LEXAR TECHNICS SA, entreprise active dans la construction, le sablage industriel et le levage poids-lourd depuis 2006 (BCE 0455.867.534), reconnaît la nécessité d'agir face au changement climatique. Nous avons pris l'engagement formel de réduire notre empreinte carbone de manière mesurable, vérifiable et continue, dans le cadre de la certification CO₂-Performance Ladder Niveau 3 délivrée par SGS.

Cette politique se traduit par un programme de transition énergétique global, combinant production d'énergie renouvelable sur site, électrification progressive de la flotte légère, infrastructure de recharge et pilotage intelligent de l'énergie. Tous nos engagements sont matérialisés par des contrats signés et des bons de commande contractualisés.

2. Référentiels normatifs

Référentiel	Application Lexar	Lien officiel
ISO 14064-1:2018	Spécifications GES au niveau organisation	https://www.iso.org/standard/66453.html
Handbook CO ₂ -Performance Ladder v3.1 (SKAO)	Cadre certification Niveau 3 — angles A/B/C/D	https://www.skao.nl/en/handbook
GHG Protocol Corporate Standard + Scope 2 Guidance (2015)	Comptabilité GES Scope 1, 2, 3 — dual reporting	https://ghgprotocol.org/scope-2-guidance
co2emissiefactoren.be	Plateforme officielle belge — facteurs d'émission	https://www.co2emissiefactoren.be/factoren
AIB Belgium — European Residual Mix Report 2024	Mix électricité belge officiel	https://www.aib-net.org/facts/european-residual-mix
IPCC AR6 GWP100 (2021)	Pouvoirs de réchauffement global	https://www.ipcc.ch/assessment-report/ar6/

3. Bilan Carbone Y-2025 — chiffres officiels

Année de référence Y0 — première année de reporting officiel Niveau 3.

Indicateur	Valeur Y-2025
Émissions Scope 1 (combustion directe)	445,72 tCO ₂ e (97,8 % du total)
Émissions Scope 2 (électricité achetée)	9,90 tCO ₂ e
TOTAL Scope 1+2	455,62 tCO ₂ e

Scope 3 Catégorie 6 (voyages d'affaires)	6,07 tCO ₂ e (séparé)
Intensité par employé	6,80 tCO ₂ e / ETP (sur 67 ETP)

4. Objectifs quantifiés Y-2025 → Y-2031

Indicateur	Y-2025 (référence)	Cible Y-2031	Réduction
Émissions absolues Scope 1+2	455,6 tCO ₂ e	384,5 tCO ₂ e	-15,6 %
Intensité par employé	6,80 tCO ₂ e/ETP	5,25 tCO ₂ e/ETP	-22 %
Flotte légère 100 % électrique	Démarrage 2025	100 % en 2031	Trajectoire engagée
Élec verte locale (PV BE + GO BE)	9,90 tCO ₂ e	≈ 0 dès PV BE 2026 + GO BE 2027	Réduction structurelle

5. Notre stratégie de décarbonation

► **Bâtiment déjà optimisé.** Notre siège a été reconstruit en 2015 selon les meilleures normes énergétiques disponibles à l'époque (isolation renforcée, étanchéité à l'air, ventilation double flux). Le potentiel structurel sur l'enveloppe est déjà capturé. Les actions complémentaires (compteur digital, gestion d'énergie, centrale solaire 250 kWp, batterie de stockage, cabine haute tension, bornes de recharge) sont toutes engagées contractuellement pour 2026.

► **Levier principal : électrification de la flotte légère.** L'essentiel de la décarbonation reposera sur l'électrification progressive de notre flotte de véhicules légers. 6 véhicules 100 % électriques sont déjà commandés début 2026 (voitures de fonction et camionnettes utilitaires). L'objectif est d'atteindre l'intégralité de la flotte légère en zéro-émission d'ici 2031.

► **Limite technologique reconnue : nos camions poids lourds.** Le remplacement de notre flotte poids lourd longue distance par des camions électriques n'est pas encore réaliste — l'autonomie et le réseau de recharge ne permettent pas nos missions opérationnelles. Nous avons donc modernisé notre flotte vers la norme Euro VI en 2024-2025, et nous restons en veille active sur les camions zéro-émission dès qu'ils seront opérationnels pour notre métier.

► **Énergie verte depuis 2015 + production locale 2026.** Notre électricité est 100 % renouvelable (contrat Lampiris/TotalEnergies) depuis 2015 — un engagement antérieur de 11 ans à cet audit. À partir de 2026, notre centrale photovoltaïque 250 kWp produira localement environ 50 % de notre consommation, et nous renégocions un contrat 100 % verte d'origine belge à partir de 2027.

6. Engagements contractualisés (qualitatif)

Tous les leviers de notre transition sont matérialisés par des engagements contractuels signés. Le détail financier de ces engagements est documenté en interne pour vérification SGS, sans diffusion publique.

- Études énergétiques complètes et plan de transition (2025) — réalisé.

- Bons de commande véhicules 100 % électriques signés début 2026 — voitures de fonction + camionnettes utilitaires.
- Lettre d'Intention infrastructure énergétique (PV + cabine HT + EMS + BESS + bornes EV) — engagement Q1 2026, mise en service Q3-Q4 2026.
- Inscription officielle SKAO (CO₂-Performance Ladder).
- Adhésion Embuild (Confédération de la Construction) — Convention SM signée 2025 + Roadmap 2030-2050.

7. Communication et transparence

Nous nous engageons à communiquer publiquement sur notre engagement CO₂ :

- Page dédiée « Notre engagement CO₂ » sur lexartechnics.be — mise à jour annuelle.
- Sensibilisation annuelle de tous les collaborateurs (sessions FR + NL avec feuille de présence).
- Newsletter interne CO₂ (au minimum deux fois par an).
- Reporting CO₂ dans nos appels d'offres clients.
- Page Lexar Technics sur le site officiel SKAO (skao.nl) — accès public.

8. Approbation Direction

Cette politique est portée et signée par la Direction de Lexar Technics SA.

Politique CO₂ approuvée par la Direction de Lexar Technics SA

Aldo SARDO, CEO · 06/05/2026

La version originale signée est conservée par la Direction et tenue à disposition de l'auditeur certificateur SGS.

Lexar Technics SA · BCE 0455.867.534 · Rue des Brasseries 9 · 7170 Manage

Document publié au titre du Handbook v3.1 §6.1.3 — Version publique sans données confidentielles.